



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2011

Présents: Jean CHARDON, Dominique GLEVAREC, Luc HOUDET, Xavier HUBERT, Terry JAMES, Gérard LONGEAT, Daniel MERLE, Christine MORVAN, Pierre MOUROT, Claude PETIT.

Absents excusés: Patrice BIECHY, Stéphane BOUILLON, Christian DUHAMEL, Patrick FRASQUET, Michel GILLET, Sabine LAPERCHE, Maxime STEPHAN

Invité: Philippe NEIRAS

Le Président ouvre la séance à 18 heures 30 en présence de M. Michel Kerhoas, Président de la Ligue de Bretagne, qui, conformément aux Statuts du CDV, est un Membre de droit du CA avec voix consultative.

Les différents points de l'ordre du jour sont alors étudiés par les Administrateurs et font l'objet du Compte Rendu suivant:

1. Date de l'Assemblée Générale du CDV 2012.

La date de la prochaine Assemblée générale du CDV a été fixée par le CA au **vendredi 24 février 2012 à 18 heures** au Palais des Arts de Vannes. L'AGO sera précédée d'une Assemblée générale extraordinaire chargée de se prononcer sur les propositions de modification des Statuts.

2. Projet de modification des Statuts

Gérard Longeat a présenté les différentes modifications des Statuts qui seront soumises au vote lors de l'AG du 24 février 2012. L'essentiel de ces modifications peut se résumer comme suit:

Article 1 : Le transfert du siège du CDV pourra être décidé par le CA au lieu de l'AG.

Article 14 : Les convocations des Représentants d'un Membre du CDV à l'AG seront envoyées au Représentant légal de ce Membre qui sera chargé de les remettre directement à ses Représentants.

Article 15 : Pour les Associations locales le nombre des Représentants est ramené à 10 au lieu de 16 actuellement, pour les Etablissements il reste inchangé à 1.

Article 16 : Pour les Associations, l'élection se fera au scrutin de liste proportionnel à 1 tour, pour les Etablissements, elle reste inchangée au scrutin uninominal à un tour.

Article 21 : Le Président élu du CA ne peut être qu'un Représentant des Membres élu au scrutin de liste.

G.Longeat a confirmé que ce projet de modification a reçu l'aval de la FFV.

Suite à cette présentation le CA a voté, à l'unanimité, son accord pour que le projet de modification soit soumis au vote des Représentants lors de la prochaine Assemblée.

Pour préparer le vote et informer les Clubs, le CDV organisera dans la période fin janvier à mi février des réunions de bassin.

3. Budget prévisionnel 2012

A l'ordre du jour de la réunion du CA avait été joint, en annexe, le projet de budget 2012 pour permettre aux Administrateurs de l'étudier préalablement. Après discussion il a été convenu d'augmenter légèrement la dotation de la Commission développement pour tenir compte de l'investissement du CDV dans la formation des CQP AMV. Sous réserve de cette modification qui ne remet pas en cause l'essentiel le budget présenté a été adopté à l'unanimité des Administrateurs présents.

4. Projet CLE et CED pour la saison 2011 / 2012

Philippe Neiras a fait le bilan de la première partie de la saison 2011 / 2012 indiquant que le nombre de coureurs sur le Championnat départemental était en légère progression par rapport à l'année précédente.

Au niveau des Centres d'entraînement, notre CLE avec les deux supports Catamaran et Planche a été reconduit par la DRCSJS et le CDV a mis en place les sept CED suivants:

- Laser : Mathieu Le Chapelais (CN Lorient)
- Open Bic : Lionel Yrieix (SNTrinité)
- Open 5,7 : Gaël Boutard (SN Trinité)
- Optimist : Pierre François Caton (La Mouette Sinagote)
- Planche à voile Espoir : Christophe Henriet (La Mouette Sinagote)
- Planche à Voile Minimé: Antoine HUET (SN Locmariaquer)
- Planche à Voile slalom: Edouard Vinsot (YC Carnac)

Il a, d'autre part, informé qu'un gros travail était en cours avec Maëlle pour améliorer la qualité de notre site Internet.

A l'issue de cet exposé Xavier Hubert a demandé à être déchargé de sa fonction de Président de la Commission CLE / CED. Pour satisfaire sa demande le CDV a redimensionné la Commission Voile légère en lui incluant les activités CLE et CED. Elle a ainsi donné naissance à une grande Commission dénommée "Voile légère et Sportive" présidée par Pierre Mourot. Cette modification de l'organisation du CDV a été entérinée à l'unanimité des Membres présents.

5. Formation des CQP Assistants moniteurs de voile

Suite à la décision de la Ligue, confirmée par son Président, de s'impliquer plus fortement dans la formation des AMV dans la région Bretagne, le CDV a précisé son intention de se conformer à cette décision. Lors de cette réunion il a créé une Commission " Formation CQP AMV", présidée par J. Chardon, qui est chargée de développer et mettre en œuvre le projet morbihannais, en accord avec celui de la Ligue.

Une réunion préliminaire s'est tenue, dans les locaux de l'ENVSAN, en présence de Moana Vairaux, CTN de la Ligue et JM Hervieux, professeur à l'ENVSAN, le mercredi 14 décembre 2012.

6. Commission Haut Niveau

Suite à la démission de Daniel Souben, le CDV a confié, à l'unanimité des Membres présents, la Présidence de cette Commission à Sabine Laperche.

7. Projet Sport et Santé

Christine Morvan a présenté les axes de ce projet qu'elle a initié dès la saison dernière avec Sabine Laperche. Ce projet porte sur la prévention des risques de cancer de la peau pour les jeunes coureurs fortement exposés au soleil lors des épreuves, des risques liés au dopage et à l'abus de la cigarette. Les actions entreprises et à entreprendre seront examinées et discutées avec les entraîneurs lors du "Colloque des Entraîneurs" qui se tiendra, à l'ENVSAN, le vendredi 3 février 2012.

8. Questions diverses

G. Longeat a informé l'ensemble des Membres présents que le CDV proposera au Conseil général une condition supplémentaire pour l'éligibilité des Associations aux subventions d'équipement et de fonctionnement à savoir qu'elles aient reçues **l'agrément de la DDCS**. Une réunion est prévue, à cet effet, avec le Service des Sports, le lundi 19 décembre 2011.

Les Membres du CA ont été informés que la boîte de réception des courriels du CDV avait été paramétrée pour que Jérôme Naquet, ancien permanent du CDV licencié en 2008, reçoive, en adresse cachée, tous les mails qui lui étaient adressées. Le CDV a fait le nécessaire pour arrêter cette intrusion pour le moins malhonnête et se réserve le droit de diligenter une éventuelle action en justice.

Le sinistre du semi rigide Typhon de la SNT, lors du Championnat de France Minimes, est en voie de règlement. Gérard Longeat est mandaté par le CA pour finaliser l'accord avec la SNT pour que ce Club ne soit pas lésé.

Il a été rappelé aux Membres du CA qui ont utilisé leur voiture personnel pour des missions CDV au cours de l'année 2011 qu'ils doivent remplir un formulaire "cerfa" pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt. Ce formulaire est disponible au CDV.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H00 après que Gérard Longeat ait remercié vivement Michel Kerhoas, Président de la Ligue de Bretagne, pour sa présence et ses remarques avisées.

Fait à Vannes, le 23 décembre 2011

Le Secrétaire Général

Le Président